

**ARRETE N° ...09../2023** portant nomination des membres  
de la Commission consultative paritaire  
d'Université Côte d'Azur

**LE PRESIDENT D'UNIVERSITE COTE D'AZUR,**

VU le Code de l'Education,  
VU le Code général de la Fonction publique,  
VU le Décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires,  
VU le Décret 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, et notamment son article 1-2 ;  
VU le Décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat,  
VU le Décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts ;  
VU la Circulaire du 5 janvier 2018 relative à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique de l'Etat ;  
VU la Délibération n°2020-01 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER, en qualité de Président d'Université Côte d'Azur lors du Conseil d'administration du 9 janvier 2020,  
VU l'Arrêté n°79-2022 du Président d'Université Côte d'Azur portant réduction du mandat des membres de la Commission consultative paritaire en date du 31 mai 2022,  
VU l'Arrêté n°114-2022 du Président d'Université Côte d'Azur relatif à la création de la Commission consultative paritaire en date du 30 septembre 2022,  
VU l'Arrêté n°132-2022 du Présidente d'Université Côte d'Azur relatif aux modalités d'organisation des élections de la Commission consultative paritaire en date du 17 octobre 2022,  
VU l'arrêté n° 15-2022 du Président d'Université Côte d'Azur portant modification de la Commission consultative paritaire en date du 20 décembre 2022,  
VU les procès-verbaux de résultats des scrutins en date du 8 décembre 2022,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1**

Sont nommés en qualité de représentantes et représentants des organisations syndicales élues à la Commission consultative paritaire des agents contractuels d'Université Côte d'Azur :

**- Pour la catégorie A**

Fédération UNSA SNPTES A&I Sup'Recherche

Représentants titulaires :

Madame Imène BEN AMOR  
Monsieur Laurent GIROUX

Représentantes suppléantes :

Madame Fabienne BONETTO  
Madame Elodie AUDA

FSU

Représentante titulaire : Madame Claire GREER  
Représentant suppléant : Monsieur Pascal TEISSEIRE

- **Pour la catégorie B**

Fédération UNSA SNPTES A&I Sup'Recherche

Représentant titulaire : Monsieur Iulian LUNGU

Représentante suppléante : Madame Monia SOUSSI

FSU

Représentant titulaire : Monsieur REIGNER Lionel

Représentant suppléant : Monsieur DORSEMAINE Mike

- **Pour la catégorie C**

Fédération UNSA SNPTES A&I Sup'Recherche

Représentantes titulaires :

Madame CLAVIJO-PEREA Carolina

Madame VINCIGUERRA Joséphine

Représentants suppléants :

Madame KARMANN Muriel

Madame MOIRANO Mélanie

FSU

Représentante titulaire : Madame TRUNG-ADAM Hieu Huynh

Représentant suppléant : Madame DUCHAUCHOY Nathalie

**ARTICLE 2**

Sont nommés en qualité de représentantes et représentants de l'Administration à la commission consultative paritaire des agents contractuels d'Université Côte d'Azur :

**REPRESENTANTES ET REPRESENTANTS TITULAIRES**

Monsieur Régis BRANDINELLI

Madame Julie CREUSAT

Monsieur Pascal CREMOUX

Monsieur Sylvain DI GIORGIO

Madame Lydie FORLIN

Madame Virginie ODDO

Madame Florence PISANO

Monsieur Emmanuel TRIC

REPRESENTANTES ET REPRESENTANTS SUPPLEANTS

Monsieur Pierre BARONE  
Monsieur Christian FAMELI  
Monsieur Alexandre FERRANDO  
Madame Sarah HURTER-SAVIE  
Monsieur Hubert LASSERRE  
Mme Lucile MASQUIN  
Madame Diana SEBBAR  
Madame Johanna ZERMATI

**ARTICLE 3 :**

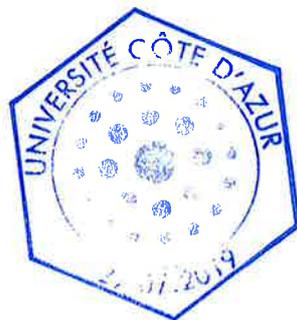
Les représentants titulaires et suppléants au sein de la Commission consultative paritaire sont désignés pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

**ARTICLE 4 :**

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux services centraux, à la Direction des Ressources Humaines et publié sur le site internet d'Université Côte d'Azur

Fait à Nice, le 24.01.2023

Le Président d'Université Côte d'Azur  
Jeanick BRISSWALTER



Université Côte d'Azur  
Le Président

Jeanick BRISSWALTER

Copies

Mme La Rectrice de Région académique  
DGS  
Direction des Ressources humaines  
Intéressés